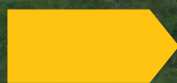


# RAPPORT ANNUEL 2020

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021



Genève  
Rando

# Billet du président

## Mes débuts

En 2013 c'est avec une certaine appréhension que j'ai accepté l'invitation de Christophe Schulé, président sortant, à discuter la possibilité d'assumer la présidence de Genève Rando. J'avais entendu parler de Genève Rando mais rien ne m'y avait attiré. Petit à petit, j'ai appris que des randonnées ainsi que des sorties raquettes étaient offertes aux membres comme dans la plupart des clubs mais qu'en plus Genève Rando avait le mandat pour l'entretien de la signalisation dans le canton. Même si personnellement j'ai toujours été contre le balisage des sentiers, estimant que si vous allez en montagne, vous devriez être capable de lire une carte, j'ai dû accepter qu'en Suisse les sentiers soient balisés et bien balisés et j'étais même prêt à y participer. Avant de devenir membre je me suis inscrit pour quelques sorties: la première de Sierne à Carouge avec au moins 50 participants et je suis rentré chez moi après quarante minutes; ensuite une belle balade menée à vive allure par Jean-Claude Cima jusqu'aux chalets de Loriaz et enfin une sortie raquettes menée par Jean-Philippe jusqu'à la pointe de Jotty où j'ai été impressionné par les précautions de sécurité qu'il a prises.

Finalement j'ai accepté de me présenter comme président en pensant que ce ne serait pas plus de deux ou trois ans. Au début ce ne fut pas facile, j'étais l'étranger! Et tout de suite j'ai désiré augmenter le nombre de randonnées et rajeunir les adhésions.

## Mes défis

Jean-Claude Cima venait de renoncer à son poste de chef technique qu'il avait occupé pendant de nombreuses années (je n'ose même pas deviner combien) et son successeur nous informait qu'il désirait mettre fin à son mandat de chef technique. Une nouvelle convention entre Genève Rando et l'Etat de Genève était en discussion. L'Etat de Genève nous faisait part de son souhait que le mandat confié à l'association ne comprenne plus seulement des tâches de signalisation et de surveillance mais que Genève Rando soutienne également l'Etat pour des projets en lien avec l'infrastructure du réseau de chemins de randonnée pédestre, sa planification, ou encore la gestion de géo-données.

Je me suis donc retrouvé sans chef technique, avec uniquement Agnès et Zohra pour vérifier le balisage des 350 km de sentiers dans le canton.

L'Etat de Genève a proposé la candidature de François Niggli en tant que chef technique pour Genève Rando. Le comité a accepté à l'unanimité, et du coup tout est devenu beaucoup plus facile.

Notre premier objectif a été de constituer une équipe dévouée de baliseurs (avec même une liste d'attente) et les sentiers sont mieux balisés (bien que toujours pas parfaits).

Du côté des finances, avec l'arrivée d'un nouveau logiciel comptable et des soucis de santé, Germaine, notre trésorière nous annonçait sa décision de mettre fin à son mandat. J'ai essayé de la faire changer d'avis, elle a finalement accepté de continuer pour une période déterminée, nous laissant l'opportunité de lui trouver une remplaçante, et je lui en serai éternellement reconnaissant.

## **Promotion de l'association**

L'une des fonctions du président est de promouvoir l'association à l'extérieur et à l'intérieur. Quand j'ai rejoint Genève Rando, la majorité des membres n'était pas au courant que cette dernière était responsable du balisage; j'aime à penser que la situation a évolué. Certainement Genève Rando est beaucoup plus connue parmi d'autres clubs – cela a été aidé par notre adhésion à Genève Montagne et bientôt à l'Association genevoise des Sports.

En tant que président, j'étais toujours présent aux conférences organisées par Suisse Rando et les autres associations francophones, aux manifestations organisées par l'Etat de Genève. Les membres du comité participent également aux séances de travail organisées par Suisse Rando. Lorsque nous avons proposé à Suisse Rando d'accueillir son AG à Genève la même année que notre 50<sup>e</sup> anniversaire en 2023, cette idée a été acceptée sans hésitation.

## **Les randonnées**

J'entendais des commentaires selon lesquels il y a trop de sorties longues et difficiles, et en hiver uniquement des sorties avec raquettes. Pour cette raison, j'ai organisé un sondage en 2017 afin d'avoir une meilleure compréhension des attentes de nos membres, mais le résultat fut décevant: très peu de réponses pour nous aider. Peut-être avons-nous besoin de sorties plus courtes, mais la longueur et la difficulté des randonnées sont décidées par les responsables.

Aujourd'hui, la gamme des sorties est plus grande et plus variée. Nous avons également plus de propositions pour attirer un public plus diversifié. Toutefois, cela reste très difficile de connaître les véritables attentes de nos membres.

## **Ambiance**

Mais le plus important consiste à créer une atmosphère d'appartenance au club lui-même, ce que j'espère avoir atteint. Cette tâche a été facilitée dans la mesure où j'ai pu animer des sorties qui m'ont permis de rencontrer et de parler avec peut-être un tiers des membres, une série de lettres semi-personnelles accompagnées d'une brochure de Suisse Rando ont été envoyées à tous les membres. Les sorties du mercredi sont finalement devenues populaires, bien que lors de la première randonnée proposée, un seul participant s'est inscrit. Aujourd'hui, j'ai une liste d'environ 70 «habitues». Faisant partie de l'équipe de baliseurs, j'ai également pu expliquer en détail l'implication de Genève Rando dans cette activité, appréciée par nos membres non actifs qui soutiennent les efforts de Genève Rando dans ce domaine. Environ 90 à 100 randonnées sont proposées chaque année. Pour un club de bientôt 600 membres, ce n'est pas suffisant, nous manquons de chef/fes de course, peu de nos membres sont prêts à s'investir dans cette tâche, qui demande certes du temps, mais qui est très gratifiante. La moyenne d'âge de nos membres rajeunit, et nous assistons à une augmentation progressive du nombre de chef-fes de courses. Je suis également heureux de constater que Genève Rando a continué à maintenir un programme de sorties pendant la pandémie avec, évidemment, les restrictions en vigueur: respect des distances, du nombre de participants et port du masque. Nous avons également souscrit à une assurance qui couvre l'éventuelle possibilité de proposer des randonnées jusqu'à T4, des sorties cyclotourisme (non VTT) et du ski de fond dans l'éventualité que l'association prenne de nouvelles options.

## **L'association**

Nous avons parcouru un long chemin depuis 1973, première année complète après notre fondation, où quatorze sorties étaient proposées dans les cantons de Genève et Vaud avec une participation moyenne de 30 membres. Aujourd'hui, la situation a bien évolué. J'ose dire que Genève Rando est désormais en mesure de prendre sa place parmi les clubs de randonnées du canton, unique par le fait qu'elle entretient les sentiers pédestres du canton. Cela est dû au travail d'un comité dédié, d'un groupe déterminé de chefs de course et adjoints et d'une équipe de baliseurs sans lesquels Genève Rando n'existerait tout simplement pas. Si nous avons eu une AG normale cette année, je vous aurais demandé d'applaudir les efforts qu'ils ont déployés et j'aurais personnellement ajouté mes remerciements pour leur soutien. Bien que nous soyons à nouveau obligés de tenir une AG par écrit, rien ne vous empêche de les applaudir chez vous le jour désigné de l'AG.

Une fois réalisé que je serais président pendant plus de deux ou trois ans, j'ai décidé de continuer jusqu'à l'année du cinquantième anniversaire et de faire une passation officielle à cette date, mais vers la fin 2019, j'ai changé d'avis et ai décidé que le club avait besoin d'un changement et que le moment était venu de céder ma place à une personne plus jeune et plus dynamique. J'ai donné ma démission début 2020, mais cette annonce était trop soudaine et j'ai été obligé d'accepter une prolongation d'un an afin qu'un remplaçant puisse être trouvé.

## **Ma succession**

Je suis heureux d'annoncer qu'Irmgard Flörchinger a accepté d'assumer cette responsabilité et se présente pour le poste de présidente. Beaucoup d'entre vous la connaissent en tant que cheffe de course et indirectement par le biais de la newsletter. Elle a tout mon soutien et je n'ai absolument pas besoin de lui souhaiter bonne chance car elle est la candidate idéale. Elle a l'avantage d'être membre de Genève Rando depuis 2009 et du comité depuis 2018. Elle est également une membre très active de la section genevoise du Club Alpin Suisse. Ses premiers challenges: l'organisation du 50<sup>e</sup> anniversaire de Genève Rando et de l'assemblée générale de Suisse Rando en 2023. Je souhaite que Genève Rando profite de ces manifestations pour mieux se faire connaître auprès de la population genevoise grâce aux efforts du comité et d'une équipe de bénévoles.

Ma dernière année en tant que président n'a pas été productive en raison de la pandémie. Il y a eu peu de réunions de commissions et les réunions avec d'autres clubs et organes ont été annulées. On peut s'attendre à la même chose pour une grande partie de 2021 ou jusqu'à ce que tout le monde soit vacciné. Les sorties continueront à être proposées, la signalisation sera maintenue en bon état mais les rencontres n'auront probablement pas lieu. Je tiens donc à vous remercier toutes et tous d'être restés fidèles au club et de continuer à nous soutenir en tant que membres pendant cette période d'activité réduite.

Paul Everett  
*Président*



# Table des matières

Billet du président	1
Table des matières	5
Rapport du président	6
Rapport technique et promotion 2020	8
Rapport de la coordinatrice des courses	12
Rapport du webmaster	14
Rapport financier	15
Comptes 2020	18
Rapport des vérificateurs des comptes	21
Procès-verbal de l'assemblée générale 2020	22
Statuts	24



Courriel : [info@geneverando.ch](mailto:info@geneverando.ch)

Site internet : [www.geneverando.ch](http://www.geneverando.ch)

Adresse postale : Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans l'accord de Genève Rando

# Rapport du président pour l'année 2020

Notre comité se compose en 2020 de Paul Everett (président), Christiane Linemann (vice-présidente), Myriam Debonneville (trésorière), Irmgard Flörchinger (webmaster), Margrit Gugelmann (relations publiques), Claude Guignard (responsable des finances) Pierre Lehmann (membre). Notre responsable technique, François Niggli assiste à nos séances de comité avec voix consultative.

## Comité

En raison de la pandémie, le comité ne s'est réuni que quatre fois, en février et mars, puis à nouveau en septembre et en décembre. Entre temps, le comité a cependant beaucoup échangé de courriels.

## Relations publiques

Pandémie oblige, la plupart des manifestations auxquelles prenait part Genève Rando ont été annulées ou reportées les unes après les autres.

Néanmoins, Christiane Linemann et François Niggli ont participé à la conférence des présidents latins au mois de septembre.

Christiane Linemann s'est rendue à l'assemblée générale de Vaud Rando accompagnée de Irmgard Flörchinger, puis seule à celle de Neuchâtel Rando.

Christiane Linemann et Irmgard Flörchinger ont enfin pris part à la conférence des présidents organisée sous forme virtuelle.

## Suisse Rando

Suite aux directives émises par le Conseil fédéral, Suisse Rando a mis en place une stratégie « concept de protection » qui avait pour but d'aider les associations à prendre les bonnes décisions.

En milieu d'année Suisse Rando nous a informé que des changements allaient intervenir concernant le logiciel de gestion des membres. Genève Rando leur a fait part de ses attentes mais à ce jour rien n'a encore été décidé.

## Randonnées

A partir du 15 mars, toutes les courses se sont vues annulées jusqu'à la fin mai. Elles ont repris dès le 1<sup>er</sup> juin. Tous les participants, chef-fes et adjoint-es ont joué le jeu et se sont adaptés aux diverses réglementations résultant de la Covid-19.

## Nombre de membres

C'est un élément difficile à chiffrer car il fluctue constamment au gré des démissions et des adhésions. A la fin 2020, Genève Rando comptait 595 membres.

Nous avons reçu 140 nouvelles demandes d'adhésions dont 121 se sont concrétisées. Nous avons enregistré 138 démissions, soit par courriel ou par lettre soit sans réponse à nos rappels de cotisation.

## **Finances**

Contrairement à ce qu'on avait pu penser, la pandémie Covid-19 ne s'est pas reportée négativement sur les finances de Genève Rando, au contraire. L'exercice 2020 présente en effet un résultat bénéficiaire de CHF 6'333 contre CHF 180 en 2019.

## **Chemins et balisage**

Genève Rando a poursuivi cette année encore ses tâches historiques de surveillance et de signalisation du réseau et du cheminement et a rendu les prestations en faveur de l'infrastructure qui font l'objet d'un mandat qui nous est attribué par l'Etat de Genève depuis 2015. Dans le contexte de ce mandat, Genève Rando apporte un soutien substantiel à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) pour la gestion, la planification et le développement du réseau de chemins de randonnée pédestre.

## **Webmaster**

Avec le Covid-19, il n'y a eu que 7 Newsletter pendant 2020. Par contre, ces dernières ont été ouvertes par plus de 72% des destinataires. Le site de Genève Rando a été visité plus de 42'000 fois. La page des courses est la plus fréquentée et viennent ensuite les chemins et les photos.

Paul Everett  
*Président*



# Rapport technique et promotion 2020

Les impacts de la pandémie sont multiples et pratiquement tous les domaines auront été touchés, plus ou moins fortement. Dans ce contexte, le réseau de chemins de randonnée pédestre genevois ne fait pas exception. En effet, durant cette période de privation de liberté et d'incertitudes, la randonnée pédestre s'est profilée comme activité récréative de prédilection pour la population suisse et particulièrement dans sa forme locale puisque notre pays ne compte pas moins de 65'000 km de chemins de randonnée pédestre, couvrant l'intégralité du territoire. La population de notre canton n'a pas échappé à la règle et s'est lancée en masse sur les chemins, découvrant ainsi tous les bienfaits de la randonnée pédestre et les nombreux trésors que cache notre belle et diversifiée campagne.

Cet engouement d'un public souvent citadin pour les chemins sillonnant l'espace rural aussi exceptionnel que soudain n'a pas été sans conséquences négatives: espaces bondés, règles pas toujours respectées, «littering» ou encore obstacle à l'exploitation agricole. Afin de tenter de limiter ces impacts négatifs, votre association a notamment communiqué auprès du public les bonnes pratiques à adopter lors d'une randonnée à la campagne, en partenariat avec l'Union suisse des paysans.

Genève Rando était également en contact avec des propriétaires privés mécontents, afin de trouver des solutions pour qu'une cohabitation harmonieuse puisse se mettre en place. La maîtrise foncière constitue en effet un enjeu majeur pour le réseau de chemins de randonnée pédestre genevois et une bonne entente entre le public qui emprunte les chemins sis en propriétés privées et les propriétaires de ces dernières est indispensable au maintien du réseau de chemins de randonnée pédestre.

Cela dit, cet engouement de la population pour la randonnée pédestre réserve également de formidables opportunités pour un renforcement des synergies entre le domaine de la randonnée et d'autres secteurs comme le tourisme et l'agriculture, ainsi que pour la prise en compte et le soutien au développement du réseau de chemins de randonnée par des autorités cantonales et communales. Le réseau genevois de chemins de randonnée a en effet de nombreux atouts qu'il s'agit de valoriser.

Cet objectif de valorisation d'une offre de qualité est partagé par la fondation Suisse-Mobile qui avait lancé en 2019 une révision des itinéraires locaux dans les 26 cantons suisses. Le but de l'opération: améliorer la qualité de l'offre de ces itinéraires en se basant sur des critères tels que la représentativité de la destination, les thématiques abordées ou le caractère unique de l'itinéraire. A ces critères s'ajoutent les objectifs de qualité usuels sur lesquels se basent le réseau de chemins de randonnée pédestre,

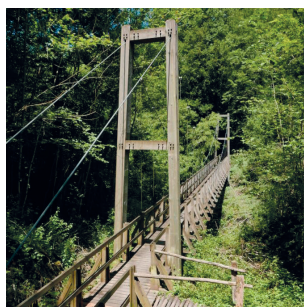
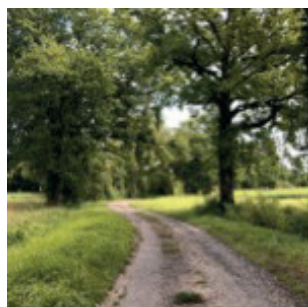


Illustration tirée de la campagne de sensibilisation des randonneurs

comme la nature du revêtement, la diversité du paysage et du tracé ou encore la sécurité.

En 2020, cette démarche s'est concrétisée avec la proposition par Genève Rando de trois nouveaux itinéraires locaux lors de l'atelier SuisseMobile. Cette rencontre a lieu une fois par année avec les représentants de la fondation, Suisse Rando, l'Etat de Genève (agriculture-nature et transports), la Ville de Genève et Genève Rando. Les propositions de Genève Rando, basées sur une analyse soignée de l'offre existante et les points forts du réseau genevois, ont reçu un accueil très favorable et le travail de l'association a été salué.

Le premier nouvel itinéraire local SuisseMobile qui sera concrétisé en 2021 est celui du «Far-West du canton de Genève». Il propose une randonnée en boucle riche à tous niveaux débutant au village de Chancy et qui permet de partir à la découverte de cette région assez méconnue située entre le village précité et celui d'Avusy.



Le nouvel itinéraire «Far-West du canton de Genève» traverse de nombreux sites magnifiques.

Le tracé de l'itinéraire empruntera d'ailleurs des chemins faisant l'objet de mesures issues de la révision du plan directeur des chemins de randonnée pédestre, dont une réhabilitation d'un chemin creux historique abandonné, classé d'importance nationale à l'inventaire des voies de communication historiques de Suisse. Un projet de restauration monté en collaboration avec l'Etat de Genève dont la première étape, à savoir le débroussaillage de la végétation qui avait densément recolonisé les lieux, a été réalisé en fin d'année.



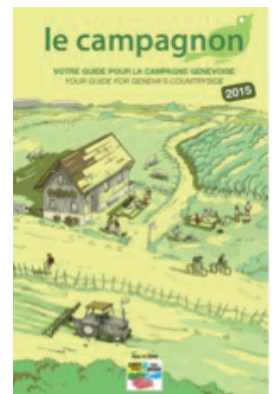
Une partie du chemin creux inscrit à l'IVS, débarrassé fin 2020 de la végétation dense qui le recouvrait.

Itinéraire SuisseMobile oblige, le parcours se verra doté d'une signalisation spécifique, munie d'un champ vert et du numéro 102, qui sera installée à toutes les intersections où se trouvent des panneaux mentionnant les destinations.

Il s'agira là d'une tâche de plus pour les bénévoles de la section technique qui, par vents, marées et pandémies effectuent un énorme travail, puisque le réseau a une fois de plus été passé au peigne fin afin de déceler d'éventuelles lacunes. Ce sont à nouveau plus de 400 interventions, principalement de maintenance de la signalisation, qui ont été réalisées. Un immense merci donc à Annie Comte, Valérie Mitchell, Zohra Tariket, Victor Chiou, Daniel Sandoz et Paul Everett. A cette occasion, je tiens plus particulièrement à remercier notre président sortant pour son immense engagement pour notre association et en faveur de la randonnée à Genève, qu'il continuera à soutenir en restant en poste au sein de l'équipe de bénévoles de la section technique.

En ce qui concerne les actions de promotion du réseau de chemins de randonnée genevois, la pandémie aura balayé ce qui était promis pour être une très belle édition de la Journée cantonale sur les chemins de randonnée qui devait se dérouler sur les terres dardagnennes. Mais ce n'est que partie remise et tout est déjà prêt pour qu'elle ait lieu, en principe à la rentrée 2021. Bénéficiant de l'accalmie estivale et tirant parti de son concept de participation payante sur inscription, compatible avec un traçage le cas échéant, le Rallye Gourmand a heureusement pu avoir lieu. Cette année les participants ont été invités à découvrir le terroir de la région du Mandement, à travers un parcours magnifique entre Russin et Satigny.

Toujours en matière de promotion, l'année 2020 aura surtout été l'occasion de travailler avec «le campagnon» sur le projet de nouvelle édition de cette carte gratuite bien connue et appréciée des Genevois, mais malheureusement épuisée depuis 2015. Abandonnant son caractère exhaustif qui a entre-temps été repris sous forme digitale par la Carte du terroir et de la nature via le site et l'application Genève Terroir, la carte campagnon voit son concept évoluer afin de mieux répondre à la demande. Dans sa nouvelle version à paraître d'ici à l'été 2021, la carte se focalise sur une proposition de randonnée de Genève Rando au sein de la campagne genevoise. La randonnée sera richement documentée et illustrée, notamment sur le patrimoine historique et naturel que l'on peut y rencontrer. Dans le cadre de cette nouvelle édition, soutenue par Genève Tourisme, l'Etat de



La couverture de l'ancienne carte le campagnon qui sera rééditée en 2021.

Genève, Genève Terroir, la ville de Genève et votre association, ce n'est plus une mais trois cartes présentant chacune une randonnée qui seront gratuitement mises à disposition de la population et des touristes en visite à Genève. Au programme des randonnées: La plaine de la haute Seymaz, le tour du vallon de l'Allondon et le fameux Far-West du canton de Genève déjà cité dans ce rapport. Une raison de plus pour (re)découvrir les beaux chemins du canton!

Forte de son expertise, Genève Rando a d'ailleurs été invitée en 2020 à faire partie du jury du Prix Rando, cette distinction attribuée aux meilleurs projets en faveur de l'infrastructure des chemins de randonnée en Suisse. Mentionnons aussi la participation de Genève Rando à divers groupes de travail au sein de l'Etat et dans le cadre de projets comme la renaturation du Nant d'Avril. Votre association est également régulièrement invitée à se prononcer dans le cadre de préavis en lien avec des projets ayant potentiellement un impact sur le réseau de chemins de randonnée, tels que le renouvellement intégral de la ligne ferroviaire du Mandement ou encore le projet de nouvelle sortie autoroutière à Vernier (demi-jonction de Vernier-Canada).

En 2021, l'incertitude liée à la pandémie continuera probablement de régner, mais une chose est sûre : les chemins de randonnée du canton continueront de permettre à la population de se ressourcer et nous veillerons à ce qu'ils y accèdent.

François Niggli  
*Responsable de la section technique*

# Rapport de la coordinatrice des courses

L'année 2020 avait pourtant bien commencé avec une fondue au Carroz, la traditionnelle sortie à Plaine Joux et le non moins traditionnel séjour raquettes, en 2020 à Hasliberg avec une bonne ambiance, de la neige, du soleil et de belles randonnées. Mais voilà, un méchant virus fit irruption dans notre environnement et nous priva d'une grande partie de notre liberté.

Suite aux mesures mises en place par la Confédération, toutes les courses doivent être annulées à partir du 17 mars jusqu'à la fin du mois de mai et chacun est supposé rester chez soi. Heureusement, nous pouvions tout de même sortir autour de chez nous tout en respectant les mesures de sécurité décrétées.

Le 6 juin, les randonnées reprennent et sont immédiatement prises d'assaut. Chacun est ravi de se retrouver et de partager à nouveau de bons moments ensemble; marcher en solitaire permet de se ressourcer, mais après trois mois, un peu de compagnie est bienvenu. Des mesures de sécurité sont introduites à savoir, le port du masque quand la distance ne peut pas être respectée, l'usage du gel hydro alcoolique et un nombre de participants limité à trente selon les recommandations de Suisse Rando. Une liste des participants est tenue à disposition de l'OFSP pendant 14 jours après la course.

A la sortie de l'été, les mesures de sécurité se resserrent. Le nombre de participants diffère de canton en canton et pour Genève c'est cinq. Les chefs de courses se transforment en détectives et cherchent la destination acceptant le plus grand nombre de participants autorisés. Les sorties sur France demandent un peu plus de formalités pour les groupes. Une autorisation doit être obtenue à la préfecture pour pouvoir se déplacer avec un nombre de participants supérieur à 10.

De nombreuses courses supplémentaires sont proposées, notamment par Irmgard, Jean-Philippe et Stéphanie sans oublier Paul qui fait découvrir tous les coins et recoins du canton avec beaucoup de succès. Un grand merci à eux quatre.

Revenons un instant au programme 2020, avec quelques chiffres :

Le programme papier vous offrait 88 randonnées et 24 supplémentaires ont été proposées, donc cela fait un total de 112 sorties pour 2020, un nouveau record! Malheureusement, en raison de la pandémie 32 sont passées à la trappe. Vous avez été 1'054 à profiter de ce programme alléchant.

Un bref retour sur quelques courses de l'année 2020 au hasard de certaines d'entre elles:

La randonnée en collaboration avec Vaud Rando a été reportée en 2021. Afin de ne pas l'annuler complètement une course de remplacement proposée dans le vignoble de la Côte où un arrêt a permis de déguster un verre de vin blanc de la région.

Petite pause bien appréciée de la part des participants.

La sortie au lac Genin proposée par nos amis de Péronnas se fera en 2021 en espérant que tout soit redevenu normal d'ici là. La course surprise a promené les participants d'Echallens à Cugy, le long des méandres du Talent, dans une ambiance très bucolique.

Jean-Marie accompagné de 6 randonneurs est parti aux Muverans. Une belle météo, sans pluie et pas trop chaude a fait de ce week-end une réussite.

Pour la troisième fois, Stéphanie proposait une sortie au lac Vert et au lac de Pormenaz, et ce fut enfin la bonne, avec un beau soleil en prime. Aucun souci pour les échelles et les chaînes si ce n'est une plus grande concentration.

Philippe a organisé deux sorties avec l'orientation comme thème. Il s'est retrouvé avec un petit groupe de participants ravis d'en découvrir un peu plus sur la lecture des cartes et l'utilisation d'une boussole.

Manuela, quant à elle fit découvrir la réserve naturelle de La Pierreuse à 12 participants. Son enthousiasme et sa bonne humeur furent appréciés de tous.

Catherine Perotin a traversé une magnifique forêt de Niederwangen à Laupen accompagnée de douze participants, sous un soleil radieux.

Un grand merci à tous-tes les chef/fes et adjoint-es de course pour leur disponibilité et leur grande faculté d'adaptation face aux restrictions et aux consignes à respecter en raison de la pandémie et un grand merci également à vous, chers membres qui avez continué à nous faire confiance dans ce climat particulier.

Christiane Linemann  
*Coordinatrice des courses*

# Rapport du Webmaster pour l'année 2020

Le Webmaster de Genève Rando a pour mission de présenter les diverses activités de l'association sur le site web et de s'assurer que le site soit à jour à tout moment. Aussi, l'aspect visuel du site doit être le plus agréable et intuitif possible afin que les visiteuses aient de la facilité à trouver les informations souhaitées.

Le Webmaster travaille en étroite collaboration avec la vice-présidente et le responsable technique afin d'assurer que les dernières informations utiles à la publication se trouvent sur le site.

## Système de gestion du contenu

Nous travaillons aussi en collaboration avec Suisse Rando, association faitière et propriétaire du logiciel pour assurer des mises à jour régulières de l'application.

## La Newsletter

Avec la Covid-19, le Webmaster a forcément aussi subi une diminution de son activité. En effet, il n'y a eu que 7 Newsletters pendant 2020. Par contre, ces dernières ont été ouvertes par plus de 72% des destinataires. Très peu de ces derniers se sont désabonnés au cours de l'année. Nous considérons donc que cet outil est un moyen de communication efficace et apprécié et que nos messages sont bien reçus et lus.

## Quelques statistiques de notre site

Le site de Genève Rando continue d'être fréquenté d'une manière soutenue, comme ces chiffres le démontrent :

Visiteurs-euses	Visites	Pages consultées
25'334	42'256	166'494

84% sont des visiteurs habitués et 16% des nouveaux visiteurs. Les pages les plus fréquentées sont évidemment nos courses, suivies de la page des chemins et des photos. 62% des accès se font avec un appareil mobile (en légère augmentation par rapport à l'année passée) et les utilisateurs restent en moyenne 3 minutes sur le site. Et pour finir, nous avons en moyenne 69 utilisateurs par jour (en baisse depuis l'année dernière, sans doute à cause du Covid-19).

Geneverando.ch est aussi un instrument clef pour la promotion de nouveaux membres – une majorité nous disent qu'ils nous ont trouvés par ce biais.

## Merci

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui prennent le temps de contribuer au contenu. N'hésitez pas à envoyer vos photos sur photos-geneverando @bluewin.ch.

Irmgard Flörchinger  
Webmaster Genève Rando

# Rapport financier relatif à l'année 2020

**P**our Genève Rando l'année 2020 s'est terminée par un excédent de produits de CHF 6'333 contre CHF 180 pour l'année 2019, et cela malgré le fait que le Covid-19 ait gravement perturbé les activités de notre association à partir du mois de mars.

Cette situation s'explique par le fait que nos recettes n'ont que peu reculé tandis que la réduction voire carrément la suppression d'activités due au Covid-19 a fait reculer les charges et les coûts. L'effectif de nos membres n'a en effet guère varié et au 31 décembre 2020, en fonction des cotisations encaissées, notre association comptait 535 membres individuels, 30 couples (donc 60 membres) et 37 membres collectifs (communes). Par contre la suppression de l'assemblée sous sa forme physique, rendue impossible par les mesures prises pour lutter contre le Covid-19, et celle du repas de fin d'année, pour les mêmes raisons, a éliminé la charge importante de ces manifestations. En plus la gestion de l'association a pu s'effectuer à des coûts souvent un peu réduits. Comme jusqu'ici les membres du comité, nos chefs de course, leurs adjoints ainsi que nos baliseurs ont travaillé bénévolement. Ils vous rendent un immense service car, à défaut, nul ne sait comment nous pourrions poursuivre nos activités. Il convient donc de vivement les remercier de leur engagement.

En raison des différentes activités exercées et des contraintes de présentation des produits et charges sous leur forme brute ainsi que de l'existence de fonds, le compte de résultat de Genève Rando n'est pas un document facile à comprendre. Il se compose d'une part des éléments relatifs à l'activité de a) Randonnées et gestion de l'association et d'autre part b) Balisage, entretien général des cheminements et promotion de la randonnée, qui ne touchent pas les résultats de l'association mais les fonds. Or le mouvement des fonds doit obligatoirement figurer au compte de résultat. Et même les travaux pour l'Etat de Genève dont les honoraires couvrent les charges. Pour tenter de rendre les choses plus claires je me suis efforcé de les présenter sous un jour différent qui, je l'espère, sera plus clair. Il faut souligner que, officiellement, le compte de résultat ne peut pas être présenté de la sorte. Il s'agit d'une présentation interne.



# Rapport financier relatif à l'année 2020

## a) Randonnées et gestion de l'association

	2020	2019	Différence
	CHF	CHF	CHF
<u>Produits</u>			
Cotisations	25'150	25'055	95
Dons	993	2197	-1'204
Résultat net des randonnées	1'332	2'031	-699
Produits financiers	10	0	10
	<u>27'485</u>	<u>29'283</u>	<u>-1'798</u>
<u>Charges</u>			
Cotisation Suisse Rando	4'000	4'000	0
Coûts nets des manifestations	0	5'554	-5'554
Coût net abonnements RANDONNER.CH	245	845	-600
Dépenses coordination randonnées	5'431	5'606	-175
Dépenses d'information	4'110	4'157	-47
Charges administratives	1'666	944	722
Frais généraux du comité	1'131	1'774	-643
Frais postaux et bancaires	2'569	4'223	-1'654
	<u>19'152</u>	<u>27'103</u>	<u>-7951</u>
Dotation à la provision pour le 50e anniversaire	2'000	2'000	0
	<u>21'152</u>	<u>29'103</u>	<u>-7'951</u>
Résultat net	<u>6'333</u>	<u>180</u>	<u>6'153</u>

CHF

## b) Balisage, entretien général des cheminements et promotion de la randonnée

<u>Fonds balisage</u>		
Solde au 1.1.2020		20'922
Dotation		0
		<u>20'922</u>
Utilisation : voir le détail sur la feuille "Mouvement du fonds en 2020"		-4'294
Solde au 31.12.2020		<u>16'628</u>
<u>Fonds Suisse Rando</u>		
Solde au 1.1.2020		349'193
Dotation par virement de Suisse Rando (part à son bénéficiaire)		106'089
		<u>455'282</u>
Utilisation : voir le détail sur la feuille "Mouvement du fonds en 2020"		-59'564
Solde au 31.12.2020		<u>395'718</u>
En résumé, Genève Rando a reçu en 2020 des recettes de		27'485
dont elle a utilisé		<u>-21'152</u>
Il lui reste un excédent qui accroît sa fortune de		6'333
En plus elle a reçu des fonds pour	106'089	
dont elle a dépensé	<u>-59'564</u>	
et le solde de	<u>46'525</u>	
est venu augmenter le solde des fonds.		

Le bilan montre lui non pas le résultat de Genève Rando mais sa situation financière: les actifs et les passifs comprenant les engagements ou ce qu'il est convenu de qualifier de la sorte (charges à payer et passifs transitoires (produits reçus d'avance) et finalement les fonds propres au sens le plus large du terme (provisions, fonds et fortune de l'association).

L'actif se caractérise par des liquidités très importantes chez PostFinance et la Banque Cantonale de Genève, pour un total de CHF 481'211. On pourrait presque y ajouter les débiteurs car ils ont tous payé au début de 2021. Quant au passif il fait état de dettes insignifiantes et de cotisations 2021 reçues d'avance et tout le reste se compose de provisions, de fonds et de la fortune de l'association.

Genève Rando n'est cependant peut-être pas si riche qu'il y paraît. Les provisions et les fonds ne constituent certes pas des engagements mais ils ne peuvent être utilisés que pour les buts qui leur sont assignés et même la fortune de l'association ne peut être utilisée que pour couvrir les pertes de cette dernière. Cela dit, et si les affaires peuvent continuer comme jusqu'ici, la situation de Genève Rando est au 31 décembre 2020 parfaitement saine.

Claude Guignard  
*Expert-comptable diplômé, responsable des finances*

# Bilan au 31 décembre 2020

	<u>31.12.20</u>	<u>31.12.19</u>
	CHF	CHF
<b>Actifs</b>		
PostFinance	428'460	456'421
Banque Cantonale de Genève	52'751	52'744
<b>Liquidités</b>	<b>481'211</b>	<b>509'165</b>
Débiteurs	28'769	348
Charges payées d'avance	1'923	899
<b>Débiteurs et actifs transitoires</b>	<b>30'692</b>	<b>1'247</b>
<b><u>Total des actifs</u></b>	<b>511'903</b>	<b>510'412</b>
<b>Passifs</b>		
Charges à payer	400	51'468
Produits reçus d'avance	14'680	12'685
<b>Charges à payer et passifs transitoires</b>	<b>15'080</b>	<b>64'153</b>
Provision pour le 50ème anniversaire	4'000	2'000
Provision pour frais de changement de logo	7'660	7'660
Fonds balisage	16'628	20'922
Fonds Suisse Rando	395'718	349'193
<b>Provisions et fonds</b>	<b>424'006</b>	<b>379'775</b>
<b>Total des engagements, des provisions et des fonds</b>	<b>439'086</b>	<b>443'928</b>
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	66'484	66'304
Résultat bénéficiaire de l'année	6'333	180
Etat au 31 décembre	<b>72'817</b>	<b>66'484</b>
<b><u>Total des passifs</u></b>	<b>511'903</b>	<b>510'412</b>

# Compte de résultat de l'année 2020

	<i>Prévisions budgétaires</i>		
	2021	2020	2019
	CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>			
Cotisations des membres	25'000	25'150	25'055
Dons	500	993	2'197
Recettes randonnées	50'000	51'790	71'354
Recettes manifestations	2'500	0	5'124
Abonnements reçus pour le magazine "RANDONNER.CH"	2'500	2'520	2'870
Honoraires mandat de tiers (Etat de Genève)	57'000	57'081	57'081
Produits financiers	0	10	0
Versement de Suisse Rando pour frais de changement de logo	0	0	10'000
Participation au résultat d'exploitation de Suisse Rando	90'000	106'089	92'859
		<b>243'633</b>	<b>266'540</b>
Utilisation de la provision pour frais de changement de logo	7'660	0	2'340
Utilisation (dissolution) du fonds balisage	4'500	4'295	2'958
Utilisation (dissolution) du fonds Suisse Rando	60'000	59'564	71'588
<b>Total des produits</b>	<b>299'660</b>	<b>307'492</b>	<b>343'426</b>
<b>Charges</b>			
Cotisation Suisse Rando	4'000	4'000	4'000
Dépenses randonnées	49'000	50'458	69'323
Dépenses manifestations	5'000	0	10'678
Abonnements payés pour le magazine "RANDONNER.CH"	2'520	2'765	3'715
Dépenses pour mandats publics	58'500	58'589	56'564
Dépenses coordination randonnées	5'500	5'431	5'606
Dépenses d'information	4'200	4'110	4'157
Charges administratives	1'500	1'666	944
Frais généraux du comité	1'500	1'131	1'774
Frais postaux et bancaires	2'800	2'569	4'223
Charges portées à la provision pour frais de changement de logo	0	0	2'340
Charges portées au fonds balisage	4'500	2'787	2'958
Charges portées au fonds Suisse Rando	60'000	59'564	71'588
	<b>199'020</b>	<b>193'070</b>	<b>237'870</b>
Dotation de la provision pour le 50e anniversaire	2'000	2'000	2'000
Dotation de la provision pour frais de changement de logo	0	0	10'000
Dotation( augmentation) du fonds balisage	0	0	517
Dotation (augmentation) du fonds Suisse Rando	90'000	106'089	92'859
<b>Total des charges</b>	<b>291'020</b>	<b>301'159</b>	<b>343'246</b>
<b>Résultat bénéficiaire de l'année</b>	<b>8'640</b>	<b>6'333</b>	<b>180</b>
	<b>299'660</b>	<b>307'492</b>	<b>343'426</b>

## Mouvement de la provision pour le 50<sup>e</sup> anniversaire en 2023

Solde au 1er janvier 2020	2'000
Dotations en 2020	2'000
Solde au 31 décembre 2020	4'000

## Mouvement de la provision pour frais de changement de logo en 2020

Solde au 1er janvier 2020 (après utilisation de CHF 2'340 en 2019)	7'660
Ni dotations ni utilisations en 2020.	
Solde au 31 décembre 2020	7'660

## Mouvement du fonds balisage en 2020

Solde au 1er janvier 2020		20'922
Pas de dotations.		
Utilisation (dissolution)		
Différence honoraires mandat de tiers	1'507	
Abonnements TPG des baliseurs	2'600	
Achat de petit matériel pour la pose et l'entretien des panneaux de balisage	187	
		-4'294
Solde au 31 décembre 2020		16'628

## Mouvement du fonds Suisse Rando en 2020

		CHF
Solde au 1er janvier 2020		349'193
Versement de Suisse Rando		106'089
		455'282
Utilisation (dissolution) :		
Honoraires du responsable de la section technique	32'999	
Participation au coût d'impression des programmes 2021	6'256	
Carte GenèveTerroir ("Le Campagnon")	5'300	
Prestations de la trésorière	4'800	
Autocollants pour poteaux de signalisation	3'315	
Sacs à dos (Journée cantonale sur les chemins de randonnée) (en stock)	3'231	
Abonnements promotionnels au magazine "RANDONNER.CH"	1'610	
Frais d'impression du rapport annuel 2019	1'511	
Cotisation à l'association "Genève Montagne"	300	
Déplacements et participations à des manifestations officielles	164	
Participation à des cours de Suisse Rando	78	
		-59'564
Solde au 31 décembre 2020		395'718

## RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

### Genève Rando

pour l'année 2020

---

Chères amies, chers amis de Genève Rando,

Conformément au mandat confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2019, nous vérifié le bilan et le compte de résultat de l'année 2020 de notre association.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comptable et au comité. La mission des vérificateurs consiste, à l'aide de leur vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons contrôlé les comptes annuels en procédant à des questions, à des examens par sondage et à des analyses. Nous avons pu nous assurer de la parfaite conformité de la comptabilité avec le bilan et le compte de résultat qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à notre disposition. Nous avons eu la possibilité de procéder à toutes les vérifications qu'il nous a paru nécessaire d'effectuer. Nous remercions vivement Claude Guignard, expert-comptable diplômé, qui a assumé la tâche de comptable, pour la bonne tenue des comptes présentés.

Les comptes de l'année 2020 se soldent par un excédent de produits de CHF 6 333. Il vous est proposé de porter ce résultat bénéficiaire en augmentation de la fortune de l'association, qui passe ainsi à CHF 72 817.

En conclusion de notre vérification nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comptable.

Vandoeuvres, le 2 mars 2021

  
Marguerite Contat  
1<sup>ère</sup> vérificatrice

Les vérificateurs :

  
France Baussière  
Vérificatrice suppléante

# Procès-verbal de la 47<sup>e</sup> assemblée générale de Genève Rando

tenue le samedi 29 juin 2020

à l'Hôtel Strasbourg, rue Pradier 10, 1201 Genève

Paul Everett, président, ouvre l'assemblée à 15h45.

Il constate la présence, à part lui-même de Christiane Linemann, vice-présidente et de Claude Guignard, membre du comité, lequel s'est occupé de la préparation formelle de cette assemblée.

Il commence par rappeler que l'assemblée annuelle, fixée au 18 avril 2020, a tout d'abord dû être annulée en raison de la pandémie de Covid-19 et différée à une date ultérieure. Les perspectives quant à une tenue de cette assemblée avant l'automne, voire cette année encore, restant incertaines voire problématiques, le comité a pris la décision, profitant des dispositions de l'art 6b de l'ordonnance 2 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) de renoncer à l'assemblée sous sa forme habituelle et de traiter l'ordre du jour par écrit, sans la présence physique des membres. Les membres ont été informés de cette décision par lettre du 2 juin 2020 accompagnée du rapport annuel 2019, de l'ordre du jour, de la présentation des nouveaux candidats au comité et du bulletin de vote à retourner avant le 24 juin 2020 à Christiane Linemann avec une enveloppe adressée à son nom. La date de l'assemblée a donc été communiquée 21 jours avant sa tenue, conformément à l'art. 12 des statuts et les membres ont eu à disposition autant de jours pour exprimer leur vote. Il relève qu'il n'a pas été reçu de la part des membres d'observation quant à cette procédure. Il charge ensuite Claude Guignard d'organiser le dépouillement des bulletins de vote reçus.

Christiane dépose sur la table de l'assemblée les près de 200 enveloppes reçues, non ouvertes. Les 3 participants ouvrent les enveloppes, sortent les bulletins de vote, les examinent et les trient. Ils en trouvent 196 émanant de membres individuels et 2 émanant de membres collectifs qui comptent double (art 15 des statuts). Il y a donc 200 votes exprimés. Le dépouillement, dûment vérifié par comptages contradictoires, fait apparaître que l'ensemble des points de l'ordre du jour soumis à votation ont été acceptés par au moins 95% des votes exprimés. Le procès-verbal du dépouillement des votes annexé en donne le détail.

Après les deux départs intervenus, à savoir Lucy Hebler et Stéphanie Portal, qui n'avaient pas sollicité le renouvellement de leur mandat, et les deux nominations au comité ce dernier se compose, pour l'année qui commence le jour de cette assemblée et se terminera lors de l'assemblée générale de 2021, des personnes suivantes :

Paul Everett, réélu, président (fin du mandat 2021)  
Christiane Linemann, vice-présidente (fin du mandat 2022)  
Myriam Debonneville, élue membre, trésorière (fin du mandat 2023)  
Irmgard Flörchinger, membre (fin du mandat 2021)  
Margrit Gugelmann, réélue, membre (fin du mandat 2023)  
Claude Guignard, membre (fin du mandat 2022)  
Pierre Lehmann, élu, membre (fin du mandat 2023)

Les circonstances n'ont pas permis de compléter l'effectif des vérificateurs. Ils se composeront pour 2020 de Marguerite Contat et Josiane Petrus, 1ères vérificatrices et de France Baussière, suppléante, toutes déjà élues.

Ces constatations étant faites et le dépouillement des votes exprimés étant terminé le président lève l'assemblée à 19h00.

Les bulletins de vote, les feuilles de dépouillement et le procès-verbal original signé du dépouillement des votes sont conservés, sous pli fermé, avec le dossier de bouclage des comptes 2019.

Paul Everett  
*Président*



## I. DENOMINATION

**Art.1 :** Genève Rando, fondée le 15 février 1973 est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est membre de Suisse Rando, association faîtière suisse.

## II. SIEGE

**Art. 2 :** Genève Rando a son siège à Genève.

## III. BUT

**Art. 3 :** Genève Rando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours en favorisant l'usage des transports publics;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de mener des actions de promotion du réseau de chemins de randonnée, notamment à travers l'édition de cartes et guides, ainsi que de participer à des manifestations en lien avec la randonnée;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

## IV. MEMBRES ET COTISATIONS

**Art. 4 :** Genève Rando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

**Art. 5 :** La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

**Art. 6 :** L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à Genève Rando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

**Art. 7 :** L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

**Art. 8 :** Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

## V. ORGANISATION

**Art. 9 :** Les organes de Genève Rando sont l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;

- a) le comité;
- b) les vérificateurs des comptes.

## **VI. ASSEMBLEE GENERALE**

- Art. 10 :** L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.
- Art. 11 :** Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.
- Art. 12 :** La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale; elle porte l'ordre du jour de la séance.
- Art. 13 :** L'assemblée générale :
- a. nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
  - b. se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
  - c. fixe le montant des cotisations.
- Art. 14 :** Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, trente jours au plus tard avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions formulées après ce délai ou en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.
- Art. 15 :** Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

## **VII. COMITE**

- Art. 16 :** Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Pour le surplus il s'organise lui-même. Les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement. Au bout de ces douze ans une réélection est exceptionnellement possible mais d'année en année, En cas d'absence momentanée ou durable du président, le vice-président le remplace dans ses fonctions jusqu'au rétablissement de la situation.
- Art. 17 :** Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.
- Art. 18 :** Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.
- Art. 19 :** Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.
- Art. 20 :** Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.
- Art. 21 :** L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.
- Art. 22 :** Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voix consultative.
- Art. 23 :** Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

## **VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES**

- Art. 24 :** Les vérificateurs des comptes sont au nombre de quatre personnes, choisies hors comité, pouvant justifier des connaissances nécessaires, soit deux vérificateurs et deux suppléants. En règle générale, chaque personne est nommée pour quatre ans et fonctionne les deux premières années comme suppléant. La commission se renouvelle, en principe, d'un membre chaque année. Un tiers qualifié ou une société fiduciaire peuvent également être désignés vérificateur. Dans ce cas, leur mandat se renouvelle d'année en année.

## **IX. FINANCES**

- Art. 25 :** Les ressources de l'association se composent :
- a) des cotisations des membres;
  - b) de subventions;
  - c) de legs et dons;
  - d) des taxes d'organisation;
  - e) de toute autre recette éventuelle.

## **X. DISPOSITIONS GENERALES**

- Art. 26 :** L'année comptable correspond à l'année civile. La tenue de la comptabilité et la présentation des comptes doivent respecter les dispositions du Code des obligations relatives à la comptabilité commerciale.
- Art. 27 :** Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.
- Art. 28 :** Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

## **XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION**

- Art. 29 :** Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.
- Art. 30 :** La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois, la décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.
- Art. 31 :** En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.
- Art. 32 :** Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale du 13 avril 2019, en modification de ceux du 21 avril 2012. Ils entrent immédiatement en vigueur.

Paul Everett, Président





Courriel: [info@geneverando.ch](mailto:info@geneverando.ch)

Site internet: [www.geneverando.ch](http://www.geneverando.ch)

Adresse postale: Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite  
sans l'accord de Genève Rando

imprimé en  
**suisse**

La marque de la gestion  
forestière responsable  **FSC**



[info@geneverando.ch](mailto:info@geneverando.ch)  
[www.geneverando.ch](http://www.geneverando.ch)